

Une zone industrielle de pointe, au service de l'industrialisation togolaise



PIA
PLATEFORME INDUSTRIELLE D'ASSEMBLAGE
— TOGO —
www.pia-togo.com



Volte
PRATIQUE POUR L'ÉCOLE
Ne dit pas non, ditte Volte

Site web: www.ecoetfinances.com

Prix: 300Fcfa

Journal des entrepreneurs

ECO & FINANCES



Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC/0643/01/08/2022/HAAC

UEMOA/ Produits alimentaires importés

LES PRIX ONT CONNU UNE CROISSANCE DE 11,4% AU 2 ÈME TRIMESTRE 2022

Organisation International du Travail

Gilbert Fossoun Hougbo prend officiellement fonction
Le Togolais Gilbert Fossoun Hougbo a reçu le vendredi 30 ...

Page 3

Page 2

Cadre de Partenariat Privilégié de l'OTR

Forever Living Products fait son entrée
L'Office Togolais des Recettes (OTR) et la société Forever Living Products...

Page 3

Renforcement des prérogatives de la CEDEAO

Le parlement en conclave à Lomé
La capitale togolaise abrite les 29 et 30 septembre 2022, un séminaire...

Page 7



Conseil des ministres de l'UEMOA

Sani Yaya préside les travaux

Page 4



LES MERCREDIS DU FISC
Tous les 1^{er} mercredi du mois à partir de 10h30
Canal OTR
Office Togolais des Recettes-OTR

Le Forfait Internet conçu pour toi!

Plus de mégas pour rester connecté tout le temps.



Composez *909#
Sélectionnez 1- Ça C'est Moi
Sélectionnez Internet
Choisissez le forfait fait pour vous

Togocom
Avancez. Pour vous. Pour tous.

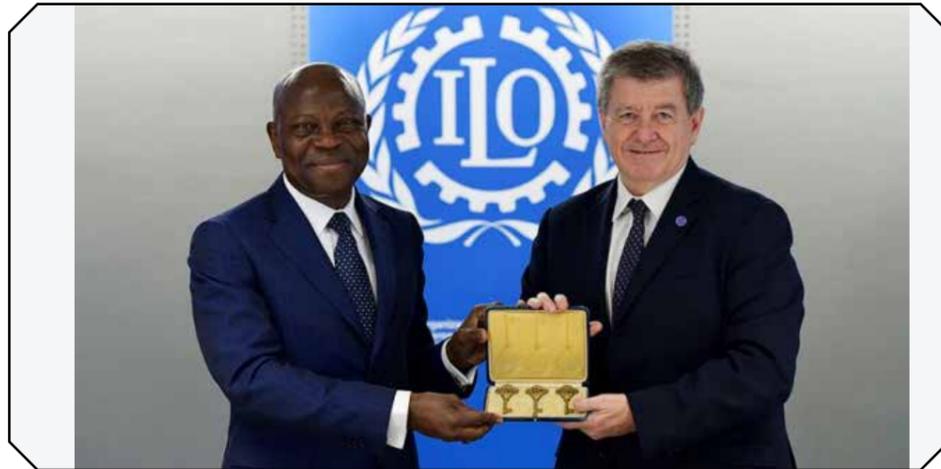
Organisation International du Travail

Gilbert Fossoun Hougbo prend officiellement fonction

Le Togolais Gilbert Fossoun Hougbo a reçu le vendredi 30 septembre 2022 des mains de son prédécesseur, le Britannique Guy Ryder les clés de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et prend officiellement fonction.

● Bernard AFAWOUBO

Elu onzième Directeur Général de l'Organisation Internationale du Travail pour la période 2022-2027, le 25 mars dernier par le Conseil d'administration de l'institut composé de 56 membres titulaires, l'ancien Premier ministre Togolais et récemment Patron du Fonds International de développement de l'agriculture (FIDA), Gilbert Fossoun Hougbo a pris officiellement fonction le 1er octobre 2022 à Genève, à la suite d'une cérémonie de passation de service qui s'est déroulée entre lui et son prédécesseur Guy Ryder, le vendredi 30 septembre dernier. « Je salue votre engagement sans compromis envers les valeurs fondatrices de l'OIT, votre poursuite résolue de l'excellence technique dans le cadre du mandat de l'organisation et votre respect constant pour nos mandants tripartites, en tant que source d'inspiration unique pour l'OIT. Ce sont des qualités que je chercherai à



imiter alors que je m'engage dans la mission qui m'a été confiée », a déclaré Gilbert F. Hougbo, lors de la cérémonie de passation de service. Le nouveau patron de l'Organisation Internationale du Travail inclut dans ses priorités entre autres la réponse internationale aux questions du panier de la ménagère, de la vie chère et de l'inflation. Il s'agira également de travailler à renforcer l'universalisation de la protection sociale, notamment dans le secteur informel. Aussi, dans son agenda, le nouveau patron de l'Organisation Internationale du Travail prévoit relever les défis de la transition écolo-

gique, de lutte contre le travail des enfants et l'esclavage moderne. Gilbert Fossoun Hougbo, premier africain à prendre la direction de cette l'organisation onusienne débute son mandat dans un contexte où les questions de transition économique se font plus pointues. Les Directeurs généraux de l'Organisation Internationale du Travail sont nommés pour un maximum de deux mandats de cinq ans. Diplômé en gestion des affaires de l'Université à Bénin (aujourd'hui Université de Lomé), en Comptabilité et finance de l'Université du Québec, Gilbert Hougbo est membre

de l'Institut canadien des comptables agréés.

Gilbert Fossoun Hougbo est un cadre chevronné avec un parcours de plus de 35 ans dans le développement international. Expérience de direction de haut niveau au sein de gouvernements, des Nations Unies, de l'Organisation internationale du Travail, d'institutions financières internationales et du secteur privé. Cet habile négociateur politique et conducteur déterminé de réformes institutionnelles et de restructurations organisationnelles concrétise les gains d'efficacité et fait réussir les réformes politiques. Il a occupé plusieurs

ECO & FINANCES

Journal d'informations, d'investigations économiques, financièrewvs et boursières
Email : ecofinances.infos@gmail.com
Site web: www.ecoetfinances.com
REC N° 0643/01/08/2022/HAAC
Édité par L'agence de Presse ECO & FINANCES
N. RCCM: TG-LFW-01-2022-B13-02054
Adresse : rue de l'énergie Agbalepedogan derriere l'ecole cour lumière - Tél: 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

Directeur de publication

Komlan KPATIDE
00228 90 05 05 08

Rédacteur en chef

Bernard D. AFAWOUBO
00228 90 90 49 83

Chef d'édition

Eyram AKAKPO
00228 93 64 07 85

Rédacteurs

Keziah KPATIDE
SALLAH Patience
Yves ATCHANOUVI
Kodji GATOR JOE

Direction commerciale

00228 97 25 84 84

Graphiste

FOLIKOUE ATA K. Achille

Imprimerie

TOGO V.SPRINTS
Tirage: 3000

postes notamment Directeur, Financial Advisory Services, Price Waterhouse (aujourd'hui PwC), au Canada ; Contrôleur et directeur des finances et de l'administration, PNUD ; Chef de cabinet de l'administrateur du PNUD ; Secrétaire général adjoint, Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en Afrique subsaharienne ; Premier ministre du Togo ; Directeur général adjoint du Bureau international du travail (BIT), en charge des Opérations sur le terrain et des Partenariats ; Président du FIDA at aujourd'hui Directeur Général de l'Organisation Internationale du Travail.

Phénomène inhabituel sur la côte togolaise

Yark Damehame et Edem Tengue appellent à la vigilance

Le ministre de l'économie maritime, de la pêche et de la protection côtière, Kokou Edem Tengue et son collègue de la sécurité et de la protection civile, Général Yark Damehame informent les populations togolaises à travers un communiqué interministériel rendu public le 21 septembre dernier qu'un phénomène inhabituel d'agitation de la mer consécutif à la montée des eaux est constaté sur la côte togolaise

● Keziah KPATIDE



L'activité en mer doit s'exercer avec beaucoup de prudence en cette période où un phénomène anormal est constaté sur la côte togolaise. Dans un communiqué interministériel en date du 21 septembre dernier, les ministres en charges de l'économie maritime, de la pêche et de la protection côtière, Kokou Edem Tengue et son collègue de la sécurité et de la protection civile, Général Yark Damehame indique qu'il est constaté de-

puis quelques moments sur la côte togolaise un phénomène inhabituel d'agitation de la mer consécutif à la montée des eaux, se traduisant par des hautes vagues et des vents très violents. Selon le communiqué, ce phénomène peut occasionner des dégâts matériels voire des pertes en vies humaines si des positions de prudence ne sont pas observées. « A cet effet, les populations riveraines en général et la communauté des pêcheurs en particulier

sont invitées à la plus grande prudence et à la vigilance dans l'exercice de leurs activités » précise le communiqué. « Par ailleurs, les baignades en mer sont fortement déconseillées aux usagers des plages » poursuit le communiqué. Pour finir, les ministres exhortent les populations au respect scrupuleux des consignes et les remercient d'avance pour leur bonne compréhension.

UEMOA/ Produits alimentaires importés

Les prix ont connu une croissance de 11,4% au 2^{ème} trimestre 2022

Dans l'espace UEMOA, les prix des principaux produits alimentaires importés par les pays ont progressé de 11,4% au cours du deuxième trimestre 2022 après une hausse de 10,4% un trimestre plus tôt. Aussi, les offres et demandes globales font-ils état d'une croissance d'ordre de 5,7%.

● Eyrām AKAKPO

Cette accélération reflète les augmentations de 19,4% des cours de blé 15,7% des prix des huiles végétales, 8,9% des prix du riz et 1,3% des cours du sucre. Les cours du blé se sont en effet inscrits en hausse, principalement en raison du conflit entre la Russie et l'Ukraine, qui contraint les exportations pour ce produit, dont l'offre mondiale est assurée à hauteur de 30% par ces deux pays. Les cours des huiles végétales ont été soutenus par les perspectives d'une forte demande pour les approvisionnements américains et les perturbations des expéditions en provenance de la région de la mer noire. Les conditions climatiques défavorables dans certaines parties du Brésil et de l'Argentine ont impacté négativement la production d'oléagineux. Ce recul de la production, associé à des



coûts de fret plus élevés, a accentué la hausse des prix de ces produits. Les prix du riz sont portés par la forte demande dans l'industrie de l'alimentation animale. Ce produit est devenu un substitut au blé et au maïs devenu trop chers, en particulier en Chine, le plus grand marché mondial d'aliment pour animaux. Les prix du sucre se sont également inscrits en hausse,

porté par la baisse de l'offre brésilienne une partie de la production de canne à sucre étant utilisée pour produire des biocarburants. Sur une base annuelle, l'indice des prix des principaux produits alimentaires importés par les pays de l'UEMOA s'est accru de 29,2% au deuxième trimestre 2022. Cette évolution traduit essentiellement la hausse des cours du

blé +58%, des huiles +26,4%, du riz +25,3% et du sucre +6,9%. Exprimé en franc CFA, les prix des produits alimentaires importés par les pays de l'UEMOA, ont augmenté de 49%, dont 78,7% pour le blé, 46% au titre des huiles végétales, 41,8% pour le riz et 29,1% pour le sucre. Outre les prix des principaux produits alimentaires importés, les dernières estimations

des offres et demandes globales font état d'une progression de 5,7% en rythme annuel, du PIB de l'UEMOA au deuxième trimestre 2022, après une hausse de 5,6% au trimestre précédent. Cette légère accélération de l'activité a été portée par la hausse de la valeur ajoutée dans l'ensemble des secteurs, soutenue par la bonne tenue de la demande intérieure. L'activité économique au sein de l'UEMOA est restée dynamique au deuxième trimestre 2022, avec une progression de 5,7% du PIB sur un an, après une réalisation de 5,6% au trimestre précédent. L'indicateur du climat des affaires, qui synthétise les opinions des chefs d'entreprises, s'est maintenu au-dessus de sa tendance de long terme, indiquant un optimisme des chefs d'entreprise. L'acquis de croissance est ressorti à 4,8% en 2022. L'accélération du PIB en volume dans l'Union

est liée au maintien de la bonne orientation de l'activité économique dans l'ensemble des secteurs de l'économie. La valeur ajoutée du secteur tertiaire s'est accrue sur un an de 7% au deuxième trimestre 2022, après une hausse de 6,9% un trimestre plus tôt. Le rythme de la production dans le secteur secondaire s'est légèrement accru pour atteindre 5,2% au deuxième trimestre 2022 contre 5,1% le trimestre précédent. La progression dans le secteur primaire est restée stable, sur un an, avec une croissance de 2,5% au cours du trimestre sous revue. Par ailleurs, le secteur tertiaire reste le principal moteur de la croissance, avec une contribution de 4,1 pdp au cours du trimestre. Les contributions des secteurs secondaire et primaire sont respectivement de 1,1pdp et 0,5pdp.

Cadre de Partenariat Privilegié de l'OTR

Forever Living Products fait son entrée

L'Office Togolais des Recettes (OTR) et la société Forever Living Products (FLP) ont paraphé le vendredi 30 septembre 2022, à Lomé un contrat d'adhésion au Cadre de Partenariat Privilegié (CPP).

● Bernard AFAWOUBO



L'Office Togolais des Recettes (OTR) a institué en 2017, le Cadre de Partenariat Privilegié qui est un programme national de facilitation des échanges dans le but d'accompagner les opérateurs économiques membres, à être éligibles au programme d'Opérateur Économique Agréé (OEA).

« Cette distinction dont vous allez bénéficier est, à juste titre, le mérite de l'engagement de votre société à respecter la réglementation douanière », a précisé le Commissaire des Douanes et Droits Indirects, Président du comité chargé de l'agrément au CPP, Atta-Kakra ESSIEN,

en s'adressant à la société FLP, dans son discours de circonstance.

La Directrice Nationale Forever Living Products Togo, Elise AGOUNKE n'a pas manqué de remercier l'Office Togolais des Recettes pour ses efforts en faveur de la facilitation des échanges, la fluidité et la célérité dans les opérations de dédouanement des marchandises. Elle a réitéré le souhait de sa société d'être membre du CPP qui, rappelons-le, offre de nombreux avantages à ses adhérents. Le Cadre de Partenariat Privilegié est un programme de partenariat entre la Douane et les Opérateurs économiques

fiables pour la sécurisation et la facilitation des échanges commerciaux. De son côté, Philippe Kokou TCHODIE, Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes a félicité les responsables de la société Forever Living Products Togo qui ont choisi, à travers cette signature de convention, d'être des contribuables modèles en se mettant en adéquation avec la loi fiscale en vigueur au Togo. A travers le CPP, l'Office Togolais des Recettes permet aux entreprises partenaires d'être plus compétitives ; de développer un partenariat public-privé fondé sur l'éthique, la confiance, la transparence, la res-

ponsabilité et l'efficacité dans l'action ; de contribuer à la sécurité et à la sûreté de la chaîne logistique internationale. Toutes entreprises établies sur le territoire national notamment les entreprises industrielles ; les entreprises exportatrices ; les entreprises commerciales ; les commissionnaires en douane agréés, les consignataires, les manutentionnaires ; les entreprises occupant une place stratégique et assurant un service public et tous les acteurs de la chaîne logistique internationale peuvent bénéficier du Cadre de Partenariat Privilegié.

Conseil des ministres de l'UEMOA

Sani Yaya préside les travaux

Le ministre togolais de l'économie et des finances et président du Conseil des ministres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africain, Sani Yaya a présidé le vendredi 30 Septembre 2022, au siège de l'institution émettrice, à Dakar, la session ordinaire du Conseil des ministres de l'Union.

● Patience SALLAH



La session du Conseil des ministres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) se tient dans un contexte de reprise progressive de l'économie au sein de l'Es-pace. Mais la crise russo-ukrainienne entraîne des effets négatifs.

Plusieurs points sont à l'ordre du jour notamment les défis et les perspectives de la région. Ces les points inscrits par la Commission de l'UEMOA et le Conseil régional de l'épargne publique et des marchés financiers de l'UMOA (CREPMF).

Dans son discours d'ouverture, le président du Conseil des ministres de l'UEMOA, Sani Yaya a adressé ses encouragements au Président de la Commission de l'UEMOA, au Gouverneur de la BCEAO, au Président de la BOAD, ainsi qu'au Président du Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers, pour les mesures appropriées mises en œuvre, en vue d'accompagner les Etats et d'atténuer les effets négatifs de cette crise internationale sur les économies. « La présente session se tient dans un contexte international marqué par la poursuite de la guerre en Ukraine et les effets

de la crise sanitaire ainsi que de fortes tensions inflationnistes non seulement aux États-Unis et en Europe, mais également en Afrique. Face à la flambée des prix, les banques centrales ont dans leur ensemble procédé à un resserrement de leurs politiques monétaires respectives. Ce qui rend de plus en plus onéreux les financements sur les marchés financiers internationaux. Dans ce contexte peu favorable, les économies de l'Union restent globalement résilientes » a indiqué Sani Yaya.

Il a par ailleurs rappelé que la bonne dynamique des économies de l'UEMOA devrait se poursuivre « avec les prévisions de croissance de 5,2 % et 5,3 % aux troisième et quatrième trimestre 2022 ».

« Malgré ses bonnes perspectives, les économies des États-membres de l'union restent également confrontées aux difficultés d'approvisionnement notamment en produits alimentaires et en intrants agricoles. Les deux belligérants, la Russie et l'Ukraine, étant les principaux fournisseurs des États-membres de l'union pour cette catégorie de produits », a poursuivi Sani Yaya.

Le Gouverneur de la

Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a quant à lui réitéré son engagement à inscrire ses actions dans la continuité de ses devanciers.

« Comme indiqué lors de ma prestation de serment, je voudrais vous assurer de mon engagement à inscrire résolument nos actions dans la continuité de celles de mes prédécesseurs. Toute l'expertise de la Banque Centrale sera comme à l'accoutumée mise à la disposition de votre conseil aussi bien dans la préparation des réunions de votre instance que dans la mise en œuvre des décisions issues des délibérations et qui relèvent du domaine de compétence de la Banque Centrale », a déclaré pour sa part, Jean-Claude Kassi Brou, Gouverneur de la BCEAO.

Pour cette session, la première tenue en pré-sentiel depuis plusieurs mois, le Conseil des ministres de l'UEMOA a accueilli trois nouveaux membres que sont Oulimata Sarr et Mamadou Moustapha Bâ du Sénégal, respectivement ministre de l'Économie, du Plan et de la Coopération et ministre des Finances et du Budget. Le troisième membre est de la République de Guinée

Bissau Ildio Viera Té, ministre des Finances de la République de Guinée. Le président du conseil des ministres a par ail-

leurs adressé des remerciements et des vœux à l'endroit d'Abdoulaye Daouda Diallo, Amadou Hott, et Joao

Alaaji Mamadou Fadia, membres sortants du Conseil des ministres.

GERSP II de la Namibie

La BAD approuve près de 135 millions de dollars de prêt

Le Conseil d'administration de la Banque africaine de développement a approuvé, mercredi 28 septembre 2022, à Abidjan, un prêt de 2,3 milliards de rands sud-africains (134,9 millions de dollars américains) de cofinancement pour mettre en œuvre la deuxième phase du Programme d'appui à la gouvernance et à la reprise économique (GERSP II) de la Namibie.



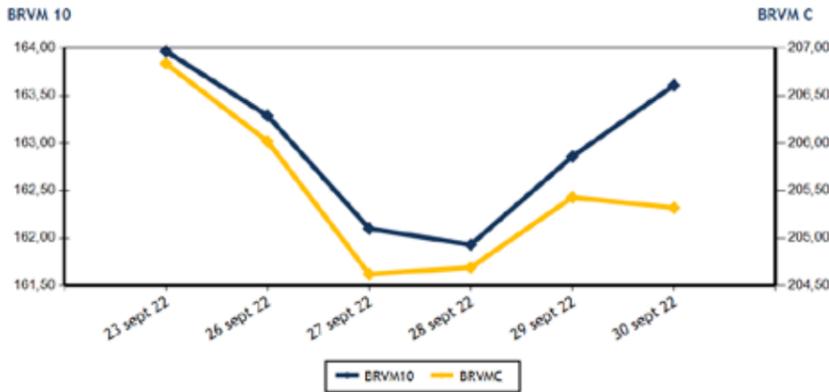
Les fonds permettront de soutenir la résilience de la Namibie et sa reprise économique inclusive post Covid-19 en renforçant la gouvernance et en mettant en œuvre des réformes du secteur réel. La banque de développement allemande, Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW) apporte un prêt complémentaire de 50 millions d'euros, sous forme d'appui budgétaire. Le programme s'articule autour de trois composantes : atteindre la viabilité budgétaire, soutenir la transformation du secteur agricole et industriel par le biais du secteur privé, et renforcer l'inclusion économique et sociale. Ce prêt vient compléter une tranche antérieure de 1,5 milliard de rands, que le Conseil avait approuvée en mars 2021 au titre de la première phase

du programme. Le Fonds monétaire international, par le biais de son Instrument de financement rapide avait apporté à cette première phase, 4,1 milliards de rands (270,8 millions de dollars). Les principaux bénéficiaires du programme sont les ministères, départements et agences publics dont les réformes sont soutenues par l'opération. Le secteur privé va bénéficier de meilleures opportunités d'investissement dans l'agriculture et l'industrie ainsi que d'opportunités de partenariat public-privé. Le Programme d'appui à la gouvernance et à la reprise économique s'inscrit dans le droit fil de la politique de la Banque en matière d'opérations basées sur des programmes (2012), de sa Stratégie décennale (2013-2022), de sa Stratégie pour la

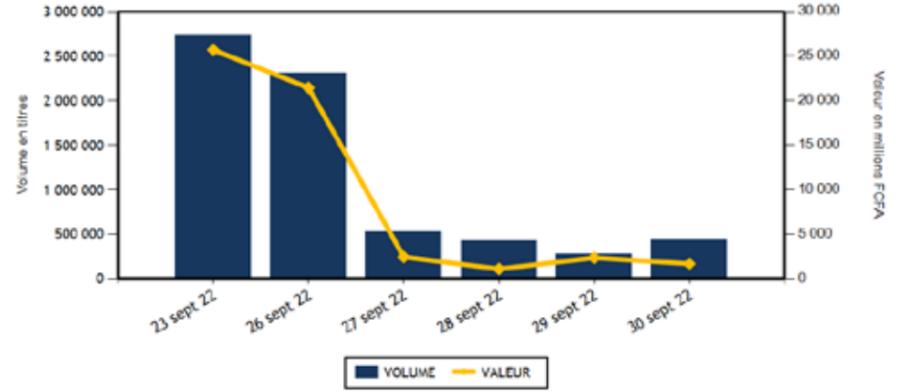
gouvernance économique en Afrique, de celle sur l'industrialisation et de sa stratégie « Nourrir l'Afrique ». Le projet va améliorer la politique de protection sociale de la Namibie, qui vise à fournir des filets de sécurité aux populations vulnérables du pays. Il s'inscrit également dans le cadre du 5e plan de développement national et de la Vision 2030 du pays, qui visent à accroître les recettes intérieures et à stimuler le secteur privé pour créer des emplois. En mai 2022, le portefeuille actif de la Banque en Namibie, qui comprend des prêts et des dons, s'élevait à 764,5 millions de dollars. Il couvre les secteurs suivants : transport, eau et assainissement, finance, multi-secteur, agriculture et social.

BRVM 10	163,61		BRVM Composite	205,32
Variation Jour	↑ 0,46 %	BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE		
Variation annuelle	↑ 6,58 %	N° 188 vendredi 30 septembre 2022 Site : www.brvm.org		
			Variation Jour	↓ -0,05 %
			Variation annuelle	↑ 1,50 %

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	6 180 537 722 408	-0,05 %
Volume échangé (Actions & Droits)	354 568	124,77 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	814 151 719	-30,76 %
Nombre de titres transigés	41	0,00 %
Nombre de titres en hausse	9	12,50 %
Nombre de titres en baisse	19	11,76 %
Nombre de titres inchangés	13	-18,75 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	8 493 842 440 300	0,17 %
Volume échangé	85 058	-28,32 %
Valeur transigée (FCFA)	870 747 447	-26,71 %
Nombre de titres transigés	16	166,67 %
Nombre de titres en hausse	6	500,00 %
Nombre de titres en baisse	0	-100,00 %
Nombre de titres inchangés	10	233,33 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
NESTLE CI (NTLC)	7 100	5,50 %	54,18 %
TOTAL SN (TTLS)	2 405	5,48 %	21,77 %
ORAGROUP TOGO (ORGT)	3 800	4,83 %	-9,31 %
PALM CI (PALC)	10 995	4,71 %	57,30 %
BANK OF AFRICA NG (BOAN)	6 850	3,87 %	34,31 %

PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
AIR LIQUIDE CI (SIVC)	845	-7,14 %	-5,59 %
SOLIBRA CI (SLBC)	106 755	-4,68 %	-31,57 %
BANK OF AFRICA BF (BOABF)	5 100	-3,68 %	-17,74 %
BANK OF AFRICA SENEGAL (BOAS)	2 415	-3,40 %	2,77 %
BERNABE CI (BNBC)	2 140	-2,73 %	-1,61 %

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	12	103,57	-0,19 %	-5,94 %	8 966	42 875 240	26,35
BRVM - SERVICES PUBLICS	4	470,98	-0,61 %	4,93 %	12 993	134 084 160	9,58
BRVM - FINANCES	15	77,37	0,17 %	0,31 %	280 853	266 595 264	7,48
BRVM - TRANSPORT	2	441,94	0,00 %	-28,96 %	1 763	3 198 695	7,09
BRVM - AGRICULTURE	5	314,85	0,88 %	29,40 %	38 021	340 609 070	6,02
BRVM - DISTRIBUTION	7	375,59	0,23 %	-7,81 %	11 829	26 590 520	27,86
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	1 715,10	0,00 %	90,41 %	143	198 770	16,69
BRVM - PETITES CAPITALISATIONS	-	-	-	-	-	-	-

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
PER moyen du marché	8,10	
Taux de rendement moyen du marché	7,25	
Taux de rentabilité moyen du marché	8,02	
Nombre de sociétés cotées	46	
Nombre de lignes obligataires	107	
Volume moyen annuel par séance	1 058 347,00	
Valeur moyenne annuelle par séance	1 766 910 509,61	

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
Ratio moyen de liquidité	9,53	
Ratio moyen de satisfaction	17,40	
Ratio moyen de tendance	182,48	
Ratio moyen de couverture	54,80	
Taux de rotation moyen du marché	0,03	
Prime de risque du marché	6,45	
Nombre de SGI participantes	29	

Définitions

Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)

Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé / capi flottante)
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
 Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat



BRVM - BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
 BRVM - Société Anonyme au capital de 3.062.040.000 CFA - RC : CI - ABJ - 1997 - B - 208435 - CC : 9819725 - E
 Siège Social : Abidjan - CÔTE D'IVOIRE. Adresse : 18, Rue Joseph ANOMA (Rue des Banques) - Abidjan
 Tél : +225 20 32 66 85 / 86, Fax : +225 20 32 66 84, Mail : brvm@brvm.org, Site Web : www.brvm.org

Zone euro**L'inflation bondit à 10 % en septembre, nouveau record**

Le taux d'inflation en Europe est reparti à la hausse au mois de septembre, selon les données diffusées par Eurostat vendredi 30 septembre. Il s'établit désormais à 10 %, un record. Au mois d'août, l'inflation avait déjà dépassé la barre des 9 %.

Le taux d'inflation dans la zone euro a battu un nouveau record en septembre, à 10 % sur un an, tiré par les tarifs de l'énergie mais aussi par ceux de l'alimentation, a annoncé Eurostat vendredi 30 septembre. Le chiffre est supérieur aux prévisions des analystes de Bloomberg et Factset qui tablaient sur 9,7 %. L'inflation avait atteint 9,1 % en moyenne en août pour les 19 pays partageant la monnaie unique européenne. Ces chiffres sont les plus éle-

vés enregistrés par l'office européen des statistiques depuis le début de la publication de l'indicateur en janvier 1997.

Une inflation portée par les prix de l'énergie

La nouvelle flambée des prix à la consommation en septembre a mis la pression sur les ministres européens de l'énergie réunis vendredi à Bruxelles pour adopter plusieurs mesures d'urgence afin d'aider ménages et entreprises, pris

à la gorge par l'envolée des factures. Depuis novembre 2021, la hausse des prix à la consommation a atteint chaque mois un nouveau sommet historique et la guerre en Ukraine attise une flambée des prix de l'énergie et de l'alimentation.

Pour tenter d'enrayer le phénomène, la Banque centrale européenne (BCE) avait relevé en septembre ses taux directeurs de 0,75 point de pourcentage, après une première hausse en 11 ans de 0,50 point

annoncée en juillet. La présidente de la BCE, Christine Lagarde, avait prévenu lundi qu'elle relèverait encore ses taux au cours des prochains mois. Parmi les composantes de l'inflation en zone euro, les prix de l'énergie ont encore connu la hausse annuelle la plus élevée, à 40,8 % en septembre, après 38,6 % en août. La flambée des prix de l'alimentation (y compris alcool et tabac) s'est encore accélérée à 11,8 %,

contre 10,6 % en août. Ceux des biens industriels et des services, également en accélération, ont progressé respectivement de 5,6 % et de 4,3 %, signe que le choc provoqué par la hausse des tarifs de l'énergie atteint progressivement l'ensemble de l'économie. Près de 25 % d'inflation en Estonie Les taux d'inflation sont très divergents parmi les pays de la zone euro. La France, protégée par les mesures de limitation des

prix de l'énergie prises par le gouvernement, enregistre le niveau le plus faible à 6,2 % en septembre, tandis que l'Allemagne est à 10,9 %, selon les données harmonisées d'Eurostat. Les pays baltes, particulièrement exposés aux conséquences de la guerre en Ukraine, subissent l'inflation la plus élevée. Elle a atteint 24,2 % en Estonie, 22,5 % en Lituanie et 22,4 % en Lettonie.

Côte d'Ivoire**1 739 marchés publics approuvés à fin juin 2022 contre 1292 à la même période en 2021**

Abidjan, le 29 septembre 2022 - À fin juin 2022, 1739 marchés ont été approuvés contre 1292 à la même période en 2021, soit une hausse de 34,6%. L'information a été donnée par le porte-parole du gouvernement, Amadou Coulibaly, au terme du Conseil des ministres, le 28 septembre 2022 à Abidjan.



« Le Conseil a adopté une communication relative à la situation des opérations de passation des Marchés Publics. À fin juin 2022, 1739 marchés ont été approuvés contre 1292 à la même période en 2021, soit une hausse de 34,6% », a affirmé Amadou Coulibaly. Il a indiqué que le montant des marchés approuvés à fin juin 2022, s'élève à 393,4 milliards de FCFA contre 333,6 milliards

de FCFA à fin juin 2021, soit une hausse de 17,9%. Les procédures non concurrentielles, comprenant les marchés de gré à gré, représentent 25,3% du montant des marchés approuvés à fin juin 2022, contre 27,1% à fin juin 2021, soit une baisse de 1,8 points. En ce qui concerne spécifiquement les marchés de gré à gré, ils représentent 8,4% du montant des marchés approuvés à fin juin

2022 contre 7,2% à fin juin 2021, soit une hausse de 1,2 point. La hausse en valeur de 9,1 milliards FCFA des marchés de gré à gré s'explique principalement par la prise en charge des dépenses urgentes liées à l'achat et à l'installation de scanners pour l'optimisation des recettes douanières, à la réhabilitation des lacs de Yamoussoukro et à la réalisation de certains projets cofinancés.

La part des marchés attribués aux Petites et Moyennes Entreprises (PME) est passée de 36,3% à fin juin 2021 à 35,7% à fin juin 2022, soit une baisse de 0,6 point. Ce taux de participation des PME à la commande publique reste supérieur au seuil minimal réglementaire de 30%.

Séminaire de formation des administrateurs des sociétés à capitaux publics du Burkina**La 23e session a refermé ses portes**

Le ministère du Développement industriel, du commerce, de l'artisanat et des petites et moyennes entreprises a procédé, ce jeudi 29 septembre 2022, à la clôture du séminaire de la 23e session de formation des administrateurs des sociétés à capitaux publics.



Débuté le 5 septembre 2022, ce séminaire de formation était placé sous le thème « Dispositif de contrôle interne, audit, et principes de redevabilité au sein des sociétés à capitaux publics : règles, outils, rôles et responsabilité des organes de gouvernance ».

Ce séminaire a essentiellement pour objectif d'outiller les administrateurs des sociétés d'Etat, mais aussi les responsables des entreprises sur un certain nombre de questions en lien avec les entreprises. En plus des communications sur le thème prin-

cipal, d'autres communications ont porté entre autres sur le contrôle interne et externe, l'audit et gestion des risques ; les principes et règles fondamentaux de la gouvernance d'entreprise ; la mise en œuvre et le pilotage du contrôle interne au sein

des sociétés d'Etat... Comme l'indique Abdoul Kadré Koura, directeur régional du développement industriel du commerce, de l'artisanat, et des petites et moyennes entreprises, ce séminaire a permis aux administrateurs de connaître un certain nombre d'informations en lien avec le cadre institutionnel et juridique des partenaires publics et privés et aussi de savoir qu'il existe d'autres sources de financement pour leurs

projets d'entreprises. Les administrateurs ayant été formés en quatre groupes et au regard des thèmes qui ont été développés, le directeur régional a souhaité en premier lieu que leurs capacités soient effectivement renforcées autour de ces thèmes afin qu'ils puissent apporter à leurs sociétés, à leurs entreprises une meilleure gouvernance possible au profit des services publics. Il affirme également que l'assemblée générale des sociétés d'Etat men-

tionne que les sociétés à capitaux publics tirent leurs épingles du jeu en matière de gestion, mais qu'il y a toujours des accompagnements qu'il faut réaliser notamment à l'endroit des administrateurs qui gèrent ces sociétés d'Etat, d'où l'importance de continuer à les former chaque année pour leur permettre d'être plus performants dans la gestion de leurs entreprises.

Lefaso.net

Renforcement des prérogatives de la CE-**DEAO****Le parlement en conclave à Lomé**

La capitale togolaise abrite les 29 et 30 septembre 2022, un séminaire du parlement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

● Egram AKAKPO



Pendant les deux jours que vont durer les travaux de ce séminaire, les parlementaires auront à plancher sur le thème: « L'application de l'acte additionnel relatif au renforcement des prérogatives du Parlement dans le cadre de la restructuration de la Commission de la CEDEAO ». Cette rencontre vise à explorer et discuter de l'approche du Parlement sur la nouvelle restructuration administrative de la Commission de la CEDEAO, conformément à son mandat dans le contexte de l'Acte additionnel. Plusieurs communications sont au menu de ce séminaire notamment l'opérationnalisation des nouvelles réformes institutionnelles de la Commission de la CEDEAO (dont le nombre de commissaires a été réduit de 15 à 7), l'exercice du pouvoir parlementaire dans des domaines tels que l'avis simple et l'avis conforme du Parlement (Articles 8 à 14), les commissions d'enquête parlementaire et la médiation (Articles 7d et 41), et le rôle du Parlement de la CEDEAO dans la démocratisation du pro-

cessus d'intégration régionale conformément à ses pouvoirs en vertu de l'Acte Additionnel. L'ouverture de ce séminaire a été faite par Dr Sidie Mohamed TUNIS (photo), président du Parlement de la CEDEAO. Dans son allocution de circonstance, Dr Tunis, a rendu hommage aux pères fondateurs de l'institution sous régionale (CEDEAO) notamment les feux présidents Gnassingbé Eyadema et Yakubu Gowon et rappelé la création du Parlement communautaire qui remonte à l'an 2000. Aussi, a-t-il précisé l'objet de ce séminaire qui vise à permettre aux parlementaires de mieux comprendre l'étendue de leurs prérogatives renforcées et de s'en approprier pleinement. Et d'ajouter que la rencontre permettra aux députés d'être suffisamment informés des réformes institutionnelles en cours dans le système de la CEDEAO, en particulier au sein de la Commission de la CEDEAO, et de la manière dont elles affectent directement leur travail. Avant l'intervention du président du Parlement de la CEDEAO, l'honneur a échu au Togo de présenter les mots de

bienvenue aux participants. L'honorable Mémounatou Ibrahima en sa qualité de troisième Vice-présidente du parlement communautaire, a cédé la voix à son collègue et compatriote BOLOUVI Patrick. Celui-ci s'est dit honoré. « C'est avec fierté et honneur que Lomé, la capitale de la République togolaise, accueille en prélude à l'ouverture de la deuxième session extraordinaire de l'année 2022, ce séminaire de haut niveau », a-t-il déclaré. Il a par ailleurs indiqué que la représentation communautaire s'engage à travers ledit séminaire à contribuer à l'amélioration de la gouvernance des institutions de la CEDEAO. Il sied de rappeler que le présent séminaire se tient en prélude à la deuxième Session extraordinaire 2022 du Parlement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) qui s'ouvrira le 03 octobre pour s'achever le 08 octobre 2022, toujours à Lomé. Précisons que le parlement de la CEDEAO est l'Assemblée représentative des peuples de la Communauté. Il est composé de 115 députés.

FSB**les transferts monétaires pour soutenir les ménages vulnérables**

Les transferts monétaires du Projet de Filets sociaux et services de base (FSB) lancés en 2019 par le chef de l'Etat Faure Essozimna Gnassingbé, ont enregistré des résultats satisfaisants. En trois ans de mise en œuvre, cette initiative présidentielle a touché 61317 ménages sur toute l'étendue du territoire.



Pour consolider les acquis, le projet entre dans une phase additionnelle dans 1090 villages, avec une mobilisation de près de 19 milliards de FCFA. Cette phase additionnelle, vise à accroître le revenu et la consommation des ménages ciblés ainsi qu'à appuyer leur reprise économique post Covid-19.

En somme, 125 000 ménages de 1090 villages en milieu rural du pays et près de 45 quartiers du Grand-Lomé, vont bénéficier de cet accompagnement financier du gouvernement. Chaque ménage aura droit à 6 tranches de 15000 FCFA, soit un montant total de 90 000 FCFA d'ici à juin 2023 à tra-

vers Flooz et TMoney. 15 000 ménages parmi les 125 000 percevront à titre de subvention, un transfert de 100 000 FCFA chacun pour améliorer et renforcer leur inclusion économique. Les opérations de cette phase supplémentaire qui reste un appui circonstanciel de l'exécutif togolais pour accompagner les ménages en cette période de vie chère, ont été lancées le 03 septembre 2022 par Madame le Premier ministre Victoire Tomégah-Dogbé. Le Projet de Filets sociaux et services de base (FSB) a été initié en vue de fournir aux communautés vulnérables des services socio-économiques.

Football/PSG**Mbappé et le Real Madrid, ça tourne mal !**

Le Real Madrid n'a pas apprécié, selon Marca, d'être cité par Kylian Mbappé lors de sa récente interview donnée au New York Times.

La direction du Real Madrid a visiblement fait passer un message via le journal Marca, ce samedi. Selon le média sportif de la capitale, les dirigeants de la Casa blanca ont peu goûté aux récentes déclarations de Kylian Mbappé et Erling Haaland dans la presse au sujet des Merengues. Ils n'aiment pas voir le nom du club être utilisé par des joueurs ou leur entourage. Mbappé n'a pourtant pas dit grand-chose dans son interview donnée au New York Times. Le prodige tricolore a confirmé qu'il était en contact avec le Real depuis des années et qu'il avait « une très bonne

relation, basée sur le respect et l'admiration », ajoutant « avoir une histoire avec eux », même s'il n'a encore jamais joué dans son club préféré lorsqu'il était enfant. Concernant Haaland, ce n'est pas le nouveau buteur de Manchester City qui a évoqué le Real. Dans un documentaire relatant le départ du cyborg norvégien de Dortmund, son père Alf-Inge Haland, au printemps dernier, donne les préférences de son fils: le club de Pep Guardiola « en 1 », le Bayern « en 2 », le Real Madrid « en 3 » et le PSG « en 4 ». Florentino Pérez avait mis de côté la piste Haaland pour se consacrer exclusivement

à la venue de Mbappé... Le Real ne veut plus recruter de stars Les commentaires de Mbappé et Haaland sont ainsi jugés inacceptables au siège du Real Madrid. Marca ajoute ainsi que la direction des Merengues serait fatiguée par les déclarations des footballeurs vedettes et préférerait aujourd'hui miser sur des jeunes joueurs susceptibles de devenir des stars sous la tunique blanche, à l'image de Vinicius. De là écarter l'idée de recruter Mbappé à l'issue de la saison, alors que l'international français n'aura plus qu'une année de contrat au PSG ?

Spi-Booster

Renfort du système immunitaire

Spi-Booster: une micro algue naturelle qui est un comprimé pour ses vertus

Spi-Booster est reconnue pour renforcer de façon puissante le système immunitaire. C'est l'un de ses bienfaits principaux. Elle augmente l'activité des globules blancs, des macrophages et des cellules naturellement destructives (NK). Ces cellules sont les acteurs principaux de notre système immunitaire et ont pour rôle d'éliminer les éléments pathogènes. Lorsque notre immunité est forte, nous résistons mieux aux bactéries pathogènes, aux virus et sommes donc plus résistants aux maladies qui nous entourent. Spi-Booster stimule l'activité de nos défenses naturelles, elle permet donc de renforcer notre protection en particulier en hiver. Spi-Booster joue un rôle dans l'inhibition de la phase de réplication des virus. Elle permet d'empêcher la formation de plaque virale et ainsi de stopper l'infection virale. Ce qui est plus intéressant, Spi-Booster réfreine le virus de la façon la plus efficace lorsqu'elle intervient aux tous premiers stades de l'infection d'où la nécessité de sa prise régulière pour se prévenir des attaques des virus de tout genre. Spi-Booster : pour une activité anti-inflammatoire et anti-oxydante à couper le souffle. A cela s'ajoute l'activité anti-inflamatoire de Spi-Booster. Cette dernière est un cocktail d'anti-oxydants: le bêta-carotène (15 fois plus que la corotte), le sélénium, la SOD (Super Oxyde Dismutase), la vitamine E (autant que dans le germe de blé). En cela, elle protège les cellules contre les réactions inflammatoires excessives dues aux infections virales affectant les bronches et le système respiratoire. Spi-Booster peut aussi contenir l'expansion du virus en étouffant les phénomènes inflammatoires au sein des cellules.

TOUS CEUX QUI ONT UN PROBLÈME CARDIOVASCULAIRE, DIABETIQUE ET HYPERTENSION OU HYPOTENSION DOIVENT PRENDRE 02 COMPRIMÉS AVANT DE DORMIR POUR FLUIDIFIER LE SANG AINSI GARDER LE VOLUME DU SANG ET EVITER UN ETAT DE CHOC.



CONTRE INDICATION: Les personnes qui souffrent

- D'hémochromatose (excès de fer dans le sang)
- D'insuffisance rénale - De phénylcétonurie doivent prendre avec du jus de citron et boire beaucoup d'eau.

EFFETS INDESIRABLES

En effet, dans certains cas, la Spi-booster pourrait amplifier les symptômes de certaines maladies ou peut dévoiler certains maux cachés. Il s'agit des effets anti-oxydants

Toujours garder hors portée des enfants

POSOLOGIE - **Adulte:** 02 Comprimés 2fois/J

- **Enfant:** 01 Comprimés 2fois/J

- **Nourisson:** 1/2 Comprimé 2fois/J

E mail : pharmanutricanada.info@gmail.com

Site web : www.pharmanutri-canada.com